

CYCLISME VEVEYSE

Deux jeunes espoirs des Cyclomaniacs ont brillé à Gstaad le 28 mai dernier. Engagés en Proffix Swiss Bike Cup, Yanis Berthoud, 2^e, et son petit frère Evan Berthoud, 4^e, se sont distingués durant cette manche du championnat suisse de VTT.

Sous le soleil bernois, Yanis Berthoud (U13) «a confirmé sa constante progression depuis le début de cette saison», relate le président du club châtelois Frédéric Pilloud. «Grâce à sa puissance et son habileté technique, il s'est hissé sur la 2^e marche du po-

diu.» Un résultat qui a certainement motivé son frère, Evan (U9). Le jeune Veveysan a terminé à la 4^e place. «Même s'il aime bien le chocolat, il ne compte pas en rester là!»

Le président des Cyclomaniacs n'oublie aucun résultat au moment d'évoquer le bilan du club à Gstaad. «J'aimerais encore relever les encourageantes performances d'Aaron, de Lenny et de Thelma Progin, ainsi que celle de Malik Uldry. Les entraîneurs et entraîneurs du club sont très heureux de récolter ainsi les fruits de leur travail.»

Maxime Schweizer



Yanis Berthoud deuxième à Gstaad, Evan Berthoud en chocolat



90 PRINTEMPS

Le Flon Lucie Dévaud née Vial



La commune du Flon a le plaisir de compter une première nonagénaire en cette année 2021; il s'agit de Lucie Dévaud née Vial, de Porsel, qui a fêté ses 90 ans le 2 février.

Née en 1931, à Besencens, Lucie est issue de la famille d'Alphonse Vial, agriculteur et de Julie Vial, née Monney. Elle était enfant unique, sa maman n'ayant pas pu avoir d'autres grossesses pour des raisons de santé.

Lucie a passé toute son enfance à Besencens où elle a suivi sa scolarité. Puis, à 16 ans, elle est allée à Lausanne pour suivre la formation de remailleur. Pour la petite histoire, à l'époque, les collants fins n'existaient pas et les dames portaient des bas qu'il fallait parfois remailer lorsqu'une maille ou l'autre filait! Elle exerça son activité à domicile, métier qui

demandait de la minutie et surtout une très bonne vue.

C'est à cette époque-là également que ses parents achetèrent une ferme à Porsel. Elle déménagea donc avec eux et tout en poursuivant le remailleur, elle secondait ses parents sur le domaine.

Son arrivée à Porsel lui permit de rencontrer son futur mari, Maurice Dévaud. Leur mariage eut lieu au début de l'année 1954. De cette union naquirent sept enfants, puis vinrent s'ajouter sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Lucie, femme au foyer, a toujours été très active dans les travaux de la ferme pour seconder son mari. Elle fut également une maman attentive. Elle a eu des moments heureux dans la vie et a également dû traverser des épreuves difficiles (la perte de sa fille aînée dans

les années 1960 et le décès de son mari en 2009). Cependant, Lucie a toujours eu un tempérament positif.

Lucie a fait partie du chœur mixte du village pendant de nombreuses années, elle prenait un grand plaisir à chanter. Elle a toujours aimé la musique. Ainsi, elle apprenait aussi des chants à ses enfants. Elle est entrée au home, à Attalens, en 2013.

Coronavirus oblige, il a été impossible au Conseil communal d'aller la visiter pour lui présenter ses bons vœux en personne. Nous lui avons, toutefois, fait passer des cadeaux par le biais du personnel du home.

Nous souhaitons à Lucie Dévaud encore beaucoup de belles années ainsi qu'une bonne santé.

Le Conseil communal

ASSEMBLÉE COMMUNALE REMAUFENS

Un bénéfice de 46 000 francs en 2020

Le mercredi soir 2 juin, 41 citoyens étaient réunis pour l'assemblée communale de Remaufens. L'approbation des comptes 2020, l'élection des nouvelles commissions et



l'acceptation de deux règlements figuraient au menu de la séance.

Les comptes 2020 ont été bouclés avec un bénéfice de 46 000 francs après des amortissements totaux de 216 000 francs et une réserve de 700 000 francs.

Le syndic et responsable des finances Stéphane Dorthe est ravi d'avoir pu présenter un tel résultat aux habitants.

«Au budget, nous avons prévu une perte

de 180 000 francs, relate le Remaufenois. Les impôts rétroactifs et les rentrées extraordinaires liées à plusieurs ventes immobilières nous ont permis de réaliser de bons chiffres.» Les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

Deux règlements relatifs à la distribution d'eau potable et à l'évacuation et l'épuration des eaux ont été présentés à l'assemblée, qui les a acceptés.

Les citoyens ont également approuvé d'allouer un montant de 247 000 francs pour la première étape du projet d'évacuation des eaux.

Les trois commissions (financière, des naturalisations et d'urbanisme) se sont officiellement formées le 2 juin. En tout, 13 personnes ont été élues à ces postes. «Nous avons envoyé un tout-ménage à la population pour faire part des postes vacants dans nos commissions, rapporte Stéphane Dorthe. Nous avons pu compter sur un nombre important de candidatures.»

Maxime Schweizer

ASSEMBLÉE COMMUNALE SEMSALES

Les commissions officiellement formées

Dans la soirée de mardi, 56 citoyens se sont rassemblés dans la salle polyvalente pour l'assemblée constitutive de Semsales. Après la présentation du nouveau Conseil communal, les commissions ont officiellement



été formées. La commission financière, présidée par Barbara Prélaz, regroupe sept membres, celle des naturalisations compte cinq citoyens, celle de l'aménagement du territoire et des constructions comprend neuf membres et sept Semsalois composent la commission de l'énergie. «Nous avons de la chance, car la majorité des citoyens actifs poursuivent

leur mandat, se réjouit la syndique Noémie Berthoud. Nous n'avons remplacé que deux ou trois membres.»

Pour des raisons légales, et à l'instar de la législature précédente, une délégation d'un montant de 20 000 francs annuel a été accordée au Conseil communal pour des opérations immobilières. Dernier point à l'ordre du jour, les nouveaux statuts de l'Association des services de logopédie psychologie et psychomotricité Glâne Veveyse (SLPP-GV) ont été acceptés à l'unanimité. Maxime Schweizer

ASSEMBLÉE COMMUNALE BOSSONNENS

Une assemblée constitutive en Basse-Veveyse

Lundi soir, 40 citoyens ont répondu présent et se sont réunis à la salle de gym de Bossonnens pour participer à cette assemblée communale constitutive. Les trois commissions ont ainsi pu être officiellement formées.



La commission financière regroupe cinq citoyens et celle des naturalisations en compte sept. En ce qui concerne la commission de l'urbanisme, quatre citoyens seront épaulés par la syndique Anne-Lyse Menoud et par deux conseillers communaux, Bruno Fischetti et Predrag Stamenkovic.

A noter encore que le nouveau règlement financier, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain, a été accepté à l'unanimité par l'assemblée. Il n'y a eu aucune intervention dans les divers. Maxime Schweizer

Là pour toutes et tous.

Une personne sur douze dépendra un jour de notre aide.

Devenir donateur: rega.ch/donateur

